

Communiqué de presse

Projet européen d'appui à l'ISPA en collaboration avec l'ONAT

REGARDS CROISÉS SUR DES PROBLÉMATIQUES PÉNALES EURO-TUNISIENNES

Yasmine Hammamet 18 et 19 janvier 2014 - Hôtel Royal Hammamet

Des juristes européens et tunisiens spécialisés en droit pénal confronteront leurs pratiques professionnelles pour rapprocher l'exercice de leurs activités. Ce type de démarche est absolument nécessaire au développement de la sécurité juridique des relations entre la Tunisie et ses voisins.

Le projet d'appui à l'Institut Supérieur de la Profession d'Avocat de Tunisie (ISPA) financé par l'Union européenne organise en collaboration avec l'Ordre National des Avocats de Tunisie (ONAT) un séminaire permettant d'aborder et de comparer des problématiques pénales du droit européen et du droit tunisien.

Ce séminaire est destiné principalement au renforcement de la formation continue des avocats, qui est un des objectifs du projet financé par l'UE. Les réunions plénières de la première journée permettront de souligner l'importance de la formation continue pour l'avenir de l'avocat tunisien. Elles seront présidées par Maître Mohamed Fadhel Mahfoudh, Bâtonnier de l'Ordre National des Avocats de Tunisie et par Maître Aldo Bulgarelli, Premier vice-président du Conseil Consultatif des Barreaux Européens, Madame Laura Baeza, ambassadeur, chef de la Délégation de l'Union européenne en Tunisie, Maître Gargouri, Directeur de l'ISPA ainsi qu'un représentant du Ministère de la Justice prendront aussi part au séminaire.

Six ateliers permettront ensuite d'approfondir de manière interactive le programme du séminaire. Couvrant des thèmes différents, il permettra, d'une part, aux spécialistes d'élargir leurs connaissances, et d'autre part, aux participants de se familiariser avec des questions de première importance pour le développement du droit et de la profession d'avocat en Tunisie.

- Lors de la 1^{ère} journée, des hauts magistrats et des avocats spécialisés interviendront, sur les questions de sécurité, de lutte contre la corruption et de crime politique.
- La 2^{ème} journée sera consacrée aux aspects déontologiques de la profession d'avocat, au droit pénal de la famille ainsi qu'au droit pénal de la propriété intellectuelle.

Le projet européen de soutien à l'ISPA est mis en œuvre par un consortium composé de l'Association Avocats Sans Frontières France, la Haute Ecole des Avocats Conseils (Versailles), l'Ecole Régionale des Avocats du Grand-Est (Strasbourg) et la société SOGES.

Pour plus d'information :

ISPA

Ivan Paneff, coordinateur national du projet ISPA :

Tél: 55 579 389 / E-mail: ivan.paneff@avocatssansfrontieres-france.org

Fethi Bouaboura, assistant : Tél: 52 970 546

Délégation de l'Union européenne en Tunisie

Marie-Hélène Enderlin, chargée de Programme Justice, pénitentiaire et bonne gouvernance :

E-mail: marie-helene.enderlin@eeas.europa.eu

Jamel Goubantini, attaché de presse : E-mail jamel.goubantini@eeas.europa.eu

Programme P3A

Salem Akrouf : Email: directeur@ugp3a.gov.tn